



JEUDI 5 OCTOBRE 2023 9H – 18H

CONSEIL NATIONAL DES
BARREAUX

180 BOULEVARD HAUSSMANN
75008, PARIS
ET EN DISTANCIEL

AFDIT – ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT DE L'INFORMATIQUE ET DE LA TELECOMMUNICATION

L'AFDIT est au service de la communauté du droit des technologies en France depuis 1985. Avocats, juristes d'entreprises, universitaires, magistrats, ingénieurs, l'AFDIT est un forum unique pour l'échange d'idées et l'examen en profondeur du droit des technologies de l'information et de la télécommunication



L'AFDIT est heureuse de vous faire part de la tenue de son prochain événement

Le jeudi 5 octobre 2023

LEURS ETATS:

LE DROIT COMME LEVIER
DU MARCHE DES DONNEES

8 heures validées au titre de la formation continue des avocats du barreau de Paris

Présentation Présentation

Après le colloque de novembre dernier décryptant « l'IA dans tous ses états, le droit comme levier de croissance », il est éclairant de traiter « les données dans tous leurs états, le droit comme levier du marché des données » à l'aune des textes européens et en lien notamment avec l'utilisation des données pour nourrir les systèmes d'intelligence artificielle.

Comment les droits et obligations des acteurs et des utilisateurs en présence permettent-ils au numérique d'être facteur de progrès sociaux et économiques dans l'Union européenne, face l'ultra domination technique des États-Unis et à la puissance émergente massive de la Chine. Les intervenants traiteront des arbitrages juridiques réalisés pour faire émerger ce marché des données dans l'UE, en respectant la vie privée des citoyens et un certain modèle social afin de conférer du sens éthique aux innovations

Cet événement est conçu et organisé par :

ISABELLE GAVANON

Avocat Associé Cabinet Delcade Vice-Présidente de l'AFDIT



Avec le soutien de :















CEJENCentre d'études juridiques et économiques du numérique



8H30 ACCUEIL

9H Introduction

Isabelle Gavanon

9H15 Pourquoi les données sont-elles essentielles à notre économie ?

Guillaume Avrin

Coordinateur national à l'IA

I. ACCROITRE L'ACCES AUX DONNEES

9H45 Président de séance

Isabelle Gavanon

L'INTERNET DES OBJETS SELON LES PROJETS DU DATA ACT ET DE LA LOI VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE (SREN)

Éléments structurants pour créer de nouveaux services grâce à l'internet des objets

- o Atténuation, grâce à des dispositions contractuelles d'ordre public, des exclusivités rendues possibles par la technique
- o Information des utilisateurs d'objets connectés et portabilité de leurs données,
- o Gestion patrimoniale de la circulation des données, coexistence avec des droits concurrents (protection du secret des affaires, de la confidentialité, propriété intellectuelle)

9H50 Enjeux juridiques

Suzanne Vergnolle

Maître de conférences en droit du numérique, Cnam-Lise-CNRS

10H10 Enjeux politiques

Philippe Latombe

Député, membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique (SREN)

Membre de la CNIL

10H30 Enjeux métiers confrontés aux enjeux juridiques

Mathieu Coulaud

Secrétaire général de la Plateforme automobile (PFA), enseignant à l'ESCP Europe et chercheur associé au Centre d'études en Droit de l'immatériel de Paris Saclay.

QUESTIONS-REPONSES (15 mn)

PAUSE – NETWORKING

Président de séance :

Mathieu Martin

Avocat associé cabinet Bismuth, coprésident de l'AFDIT

OPEN DATA ET MÉCANISME DE PARTAGE DES DONNÉES DU SECTEUR PUBLIC SELON LE RÈGLEMENT SUR LA GOUVERNANCE DES DONNÉES ET LE PROJET DE LA LOI VISANT SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE

11H20 Enjeux juridiques

Mouna Mouncif-Moungache

Maître de conférences en droit public, Directrice adjointe du CERCRID (UMR-5137) Université Jean Monnet-Saint-Etienne



11H40 Enjeux métiers confrontés aux enjeux juridiques dans les relations entre le secteur public et le secteur privé :

Témoignage d'un représentant d'une collectivité locale (sous réserve)

QUESTIONS-REPONSES (15 mn)

II. GARANTIR LES DROITS DES TIERS

12H15 Concilier l'accès aux données et la protection des données personnelles :

Mise en balance du droit à la protection des données personnelles avec les autres droits (liberté d'entreprendre, droit à la preuve, approche par les risques ...) : quels sont les mécanismes de protection des données personnelles :

- dans le projet de règlement sur les données
- dans le règlement de gouvernance des données

Sophie Nerbonne

Directrice chargée de co-régulation économique CNIL

QUESTIONS-REPONSES (15 mn)

13H PAUSE DEJEUNER

III. REGULER LE MARCHE

14H30 Président de séance

Jérôme Huet

Professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas **14H35** Le marché des données et droit de la concurrence : géométrie variable de l'accès aux données.

Selon la taille de l'opérateur, l'accès aux données peut être perçu comme un facteur de concurrence ou au contraire comme un risque pour le marché. Comment s'articulent alors le droit de la concurrence et les Règlements européens (DMA, DSA, Data Act, DGA) pour garantir équité et contestabilité des marchés ?

Professeur Linda Arcelin

Professeur de droit université de La Rochelle

14H55 Portabilité des données du cloud : des pratiques anticoncurrentielles « d'enfermement propriétaire », de « verrouillage » rendant le marché de moins en moins ouvert et interopérable, telle que la « vente liée d'infrastructures et de logiciels » : que dit le Data Act et le projet de loi SREN ? Les réponses juridiques aux questions techniques

Contrôle des prestataires de service d'intermédiation de données

Olivier Delclos

Directeur « Internet, presse, postes et utilisateurs » de l'ARCEP

15H15 Prestataires de service d'intermédiation de données : comment garantir leur neutralité et renforcer la confiance dans le partage des données ?

Activité dédiée, principe d'équité des modalités de mise à disposition et des prix, transparence et non-discrimination, utilisation du label de « Prestataire de services d'intermédiation de données reconnu dans l'Union »

Marie-Hélène Tonnelier

Avocat fondateur et associé Cabinet Oyat, membre du conseil d'administration de l'AFDIT



QUESTIONS-REPONSES (15 mn)

Président de séance

Virginie Bensoussan-Brulé

Avocat associé, co-présidente de l'AFDIT

Les données : quelle valeur économique attribuer aux données en fonction des droits dont elles sont l'objet ?

15H50 Selon le Règlement sur les données et le Règlement de gouvernance des données

Dorian Beauchene

Economiste Oxera

16H10 Selon la libre détermination des parties

Catherine Robert

Directrice juridique Digital, Innovation, IP et Data, NHOOD HOLDING, groupe Elo - Membre Commission des Experts du Digital de l'AFJE

QUESTIONS-REPONSES (15 mn)

16H30 PAUSE – NETWORKING

IV. GARANTIR LA QUALITE DES DONNEES DES SYSTÈMES D'IA

16H45 Président de séance

Virginie Bensoussan-Brulé

Avocat associé, co-présidente de l'AFDIT

16H50 La place des données dans l'encadrement des systèmes algorithmiques

Comprendre comment les données impactent la conception des systèmes algorithmiques et quelles en sont les conséquences juridiques ? Quels sont les apports du DSA, DMA, Règlement IA, RGPD ?

Ronan Pons

Doctorant en droit à l'Université Toulouse Capitole et à l'Université d'Ottawa, chercheur associé à la chaire « Law, Accountability and Social trust in AI » de l'institut d'IA ANITI

QUESTIONS-REPONSES (15 mn)

17H30 Règles spécifiques applicables aux données protégées par un droit de propriété

Camille Domange

Avocat fondateur et associé Cabinet CDO, membre du conseil d'administration de l'AFDIT

QUESTIONS-REPONSES (15 mn)

17H55 Conclusions

Isabelle Gavanon

André Meillassoux

Avocat associé, ATM Avocats, Viceprésident de l'AFDIT